

Date de dépôt : 26 avril 2017

Rapport du Conseil d'Etat

au Grand Conseil sur la motion de M^{mes} et MM. Roger Deneys, Romain de Sainte Marie, Christian Frey, Isabelle Brunier, Cyril Mizrahi, Salima Moyard, Jean-Charles Rielle, Lydia Schneider Hausser, Thomas Wenger, Jocelyne Haller, Nicole Valiquer Greguccio pour une aide humanitaire d'urgence aux déplacé-e-s et réfugié-e-s de Syrie et d'Irak

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 24 février 2017, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une motion qui a la teneur suivante :

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- les conflits armés qui sévissent en Syrie et en Irak et contraignent des millions d'êtres humains à fuir à l'intérieur de leur pays, dans les pays voisins ou vers les pays européens;*
- les énormes besoins en aide humanitaire d'urgence qui découlent de cette situation dans cette région du monde;*
- le fait que les agences onusiennes et les organisations non gouvernementales présentes sur place font savoir qu'elles manquent cruellement de moyens financiers pour faire face aux besoins;*
- que tout être humain est, au-delà des récupérations politiciennes, capable de compassion pour ses semblables fuyant un danger de mort imminent;*
- que les moyens dévolus par Genève à l'aide au développement doivent être maintenus car ils participent, notamment, au soutien à la démocratie, à la prévention des conflits et à lutter contre les causes qui mènent à l'exil;*
- que les moyens dévolus par Genève à l'accueil de réfugiés doivent être maintenus car ils contribuent à un accueil digne et à une meilleure intégration,*

invite le Conseil d'Etat

à débloquer dans l'urgence une subvention extraordinaire de 2 millions de francs pour financer, par le biais de son Service de la solidarité internationale, des programmes d'aide humanitaire aux déplacé-e-s et réfugié-e-s en Syrie, en Irak et dans les pays voisins.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Introduction

Le Conseil d'Etat partage les préoccupations du Grand Conseil concernant la situation humanitaire des populations victimes des conflits armés qui sévissent en Irak et en Syrie. L'engagement des acteurs de la Genève internationale tels que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ou Médecins sans Frontières (MSF) sont considérables dans l'aide aux victimes, tant à l'intérieur de ces deux pays que dans les pays limitrophes. D'autres acteurs suisses et genevois participent également avec leur contribution solidaire à fournir une assistance humanitaire à ces populations.

Selon les articles 1 et 2 de la loi sur le financement de la solidarité internationale, du 4 octobre 2001 (LFSI; rs/GE D 1 06), « *la République et canton de Genève, en tant que cité internationale reconnue pour sa vocation de paix et de coopération internationale, s'engage à mener une politique active en faveur de la solidarité internationale. Pour concrétiser [cet] objectif, la République et canton de Genève consacre au moins 0,7% de son budget annuel de fonctionnement à la solidarité internationale, particulièrement en soutenant des projets de coopération, d'aide au développement, de promotion de la paix et de défense des droits sociaux et de la personne* ».

Sur la base du règlement d'application de la LFSI, une gestion coordonnée des projets de coopération au développement et d'aide humanitaire doit être assurée, selon un principe de transparence budgétaire. Dans ce cadre, une partie du budget cantonal de la solidarité internationale est consacrée chaque année à des projets d'aide humanitaire selon les critères définis par la commission consultative de la solidarité internationale. Une partie est attribuée également pour mettre sur pied des programmes de reconstruction et de réhabilitation, comme fut le cas après le séisme qui a touché le Népal en 2015.

Contributions humanitaires du canton de Genève en 2015 et 2016

En 2015, le canton a attribué 975 000 F pour des projets d'aide humanitaire, dont 525 000 F attribués spécifiquement pour soutenir les populations victimes des conflits au Moyen-Orient et pour couvrir les besoins humanitaires dans la région. La Fondation Terre des hommes et MSF ont reçu des contributions pour leurs actions en faveur des populations irakiennes déplacées. Un soutien a par ailleurs été attribué pour la distribution de farine à l'intérieur de la Syrie, permettant ainsi de contribuer à la sécurité alimentaire des populations locales à Alep et Idlib. Par ailleurs, en sus de la contribution annuelle de 4 500 000 F octroyée au CICR, une aide complémentaire de 200 000 F lui a été allouée pour ses activités humanitaires en Syrie.

Suite au séisme qui a secoué le Népal en avril 2015, le canton a attribué 350 000 F d'aide humanitaire pour la période de transition entre les premiers secours qui se sont rapidement déployés et les projets de reconstruction qui ont débuté postérieurement.

En 2016, le canton a octroyé 475 000 F pour les déplacé-e-s et réfugié-e-s du conflit en Syrie et en Irak. Cela s'est notamment concrétisé à travers la scolarisation d'enfants réfugiés syriens et de la communauté hôte en Jordanie, et par une aide financière d'urgence pour les déplacés à l'intérieur de l'Irak. Une contribution additionnelle de 200 000 F a été attribuée au CICR à titre de participation à ses activités en Irak.

Depuis 2016, le canton soutient également un programme de renforcement de l'éducation des jeunes réfugiés au Liban. Ce programme, financé avec 100 000 F annuels, est prévu initialement jusqu'en 2018 et risque de se prolonger. Cela fait maintenant plus de six ans que le conflit a débuté en Syrie, avec des conséquences dramatiques en termes de vies humaines et de déplacements de population. L'enlisement de cette crise nous amène à devoir combiner aide d'urgence et aide à plus long terme dans la région. C'est dans ce cadre-là qu'il nous paraît important de contribuer à ce que les enfants réfugiés, déplacés ou issus des communautés hôtes aient la possibilité de poursuivre leur scolarité. Cette démarche s'inscrit pleinement dans ce que préconise la Direction du développement et de la coopération suisse (DDC).

A titre comparatif, depuis le début de la crise syrienne, la Confédération a alloué environ 50 millions de francs par an à des projets humanitaires en Syrie et dans les pays limitrophes. La moitié des fonds a été allouée pour l'assistance et la protection des personnes affectées en Syrie et le reste pour l'aide dans les pays voisins qui reçoivent la plupart des réfugié-e-s syrien-ne-s (Liban, Irak, Jordanie et Turquie).

Début 2017, le Conseil d'Etat a déjà débloqué 150 000 F du fonds cantonal de la solidarité internationale pour les actions de l'Appel de Genève en Irak et 60 000 F pour le programme d'aide d'urgence de Terre des hommes pour les populations déplacées à l'intérieur de l'Irak.

Le total de contributions faites par le canton pour les réfugié-e-s et déplacé-e-s des crises en Syrie et en Irak s'élève à 1 310 000 F depuis 2015.

Moins médiatisé que celui du Moyen-Orient, le conflit qui fait rage au Soudan du Sud fait fuir des dizaines de milliers de personnes qui sont dans une grande détresse. La sécheresse, la malnutrition et la famine affectent des communautés entières, au Niger, au Zimbabwe et en Ethiopie. Près de 400 000 F ont été attribués pour des projets contribuant à améliorer la sécurité alimentaire de ces populations.

En outre, comme cela a été brièvement susmentionné, le canton attribue chaque année 4 500 000 F au CICR pour ses activités dans des contextes de conflits oubliés. En 2016, cette contribution du canton a été affectée aux activités du CICR en Israël (Territoires occupés), au Myanmar, en Ethiopie et en République démocratique du Congo.

Conclusion

Le Conseil d'Etat souhaite poursuivre son engagement solidaire en faveur des populations victimes des conflits en Irak et en Syrie, conflits qui touchent aujourd'hui des millions de personnes, principalement des enfants et des femmes, obligés de quitter leurs foyers dans l'espoir de vivre en paix et en sécurité.

Néanmoins, il convient de rappeler que l'Irak et la Syrie ne sont pas les seuls contextes affectés par une crise humanitaire d'envergure. Il y a quelques semaines, l'ONU déclarait que le monde était confronté à la pire crise humanitaire depuis la Seconde Guerre mondiale. Des pays tels que le Yémen, la Somalie, le Soudan du Sud ou encore le Nigéria se trouvent dans une situation humanitaire alarmante, avec des populations qui vivent dans un climat d'insécurité croissant et sont touchées par la famine et le manque d'eau potable.

Mesdames et Messieurs les Députés, le Conseil d'Etat reste très sensible à votre proposition d'un engagement financier supplémentaire pour venir en aide à ces populations. Néanmoins, il est important de reconnaître que l'effort de Genève dans la solidarité envers les réfugié-e-s et déplacé-e-s victimes des conflits en Syrie et en Irak est déjà conséquent. Le service de la solidarité internationale a pu répondre aux demandes de ses différents partenaires dans ce domaine, et assure le suivi et la bonne utilisation des subventions octroyées.

Compte tenu de ce qui précède, en lieu et place d'une subvention extraordinaire, il paraîtrait plus opportun de garantir le maintien du budget actuel de la solidarité internationale afin d'être en mesure d'assurer la continuité de nos engagements et d'apporter un soutien régulier à des projets d'aide humanitaire.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
François LONGCHAMP

Annexe :

Liste des projets d'aide humanitaire aux déplacé-e-s et réfugié-e-s en Syrie et en Irak depuis 2015

ANNEXE

**Montants alloués par le SSI à des projets d'aide humanitaire en Irak et Syrie
(2015 – 2017)**

Année	Pays	Organisation Requérante	Titre du projet	Montant alloués
2015	Irak	Fondation Terre des Hommes	Cash transfert pour les déplacés les plus vulnérables	60'000 CHF
		Médecins Sans Frontières	Soutien aux déplacés	180'000 CHF
	Syrie	Comité International de la Croix-Rouge (CICR)	Aide d'urgence pour les activités d'aide humanitaire du CICR	200'000 CHF
		Islamic Relief Suisse	Distribution de farines aux boulangeries	85'000 CHF
2016	Irak	Entraide Protestante Suisse	Aide d'urgence pour les activités d'aide humanitaire	60'000 CHF
		Fondation Terre des Hommes	Aide financière d'urgence	60'000 CHF
		Comité International de la Croix-Rouge (CICR)	Aide d'urgence pour les activités d'aide humanitaire du CICR	200'000 CHF
	Syrie	Fondation Middle East Children's Institute International	Education informelle et de remise à niveau destiné aux réfugiés syriens déscolarisés (Jordanie)	55'000 CHF
		Refugee Education Trust	Renforcement de la résilience et du bien-être des jeunes vulnérables par l'éducation (Liban)	100'000 CHF
2017	Irak	Appel de Genève	Sensibilisation des parties prenantes au conflit armé en Irak aux normes humanitaires internationales	150'000 CHF
		Fondation Terre des Hommes	Cash transfert pour les déplacés les plus vulnérables	60'000 CHF
	Syrie	Refugee Education Trust	Renforcement de la résilience et du bien-être des jeunes vulnérables par l'éducation (Liban)	100'000 CHF
TOTAL				1'310'000 CHF